



RAPPORT DU CONGRES CONSTITUTIF DE L'UNION AFRICAINNE DES ONG DE DEVELOPPEMENT (UAOD)

THEME DU CONGRES :

«PROMOUVOIR L'EXCELLENCE DANS LES INITIATIVES DE
DEVELOPPEMENT INTEGRÉ EN AFRIQUE :
QUEL ROLE POUR L'UNION AFRICAINE DES ONG DE
DEVELOPPEMENT ? »

Date : Du 18 au 19 Août 20

Lieu : Institut National Polytechnique Félix Houphouët Boigny de Yamoussoukro-Côte
d'Ivoire.

Rapporteur : Elysée N'Drin (Côte d'Ivoire)

Août 2016

SOMMAIRE

INTRODUCTION

I- OBJECTIFS DU CONGRES

II- DEROULEMENT DU CONGRES

1. La cérémonie d'ouverture
2. Le Panel
3. La lecture, l'amendement et l'adoption de la charte
4. L'élection
5. Les recommandations / décisions
6. La cérémonie de clôture

CONCLUSION

INTRODUCTION

Les Organisations de la Société Civile Ivoiriennes avec à leur tête la Fédération des ONG de Développement de Côte d'Ivoire (FEDOCI), ont organisé du 18 au 19 Août 2016 en Côte d'Ivoire, à Yamoussoukro, le congrès constitutif de l'Union Africaine des ONG de Développement (UAOD).

La rencontre s'est tenue au sein de l'Institut National Polytechnique Houphouët Boigny.

L'UAOD est la faîtière qui regroupe toutes les Organisations Non Gouvernementales du continent Africain et de la Diaspora ayant des intérêts pour l'Afrique.

Le congrès a eu pour thème : « **Promouvoir l'excellence dans les initiatives de développement intégré en Afrique. Quel rôle pour l'Union Africaine des ONG de Développement ?** ».

S'inscrivant dans le cadre d'une coordination des activités et la mise en réseau des organisations de la société civile, qui est gage de mutualisation des actions et par conséquent, facteur d'efficacité, cent soixante onze (171) délégations représentées par les responsables des ONG de développement et d'aide humanitaire des pays d'Afrique et de la Communauté Africaine résidant hors du continent Africain, ont pu effectuer le déplacement et sont composées de la manière suivante :

- Une (01) délégation Gabonaise ;
- Une (01) délégation Nigériane ;
- Deux (02) délégations Guinéennes ;
- Huit (08) délégations Béninoises ;
- Neuf (09) délégations Togolaises ;
- Quatre (04) délégations Maliennes ;
- Quinze (15) délégations Burkinabè ;
- Une (01) délégation de la Diaspora Italienne ;
- Une (01) délégation de la Diaspora Saoudienne ;
- Quatre (04) délégations de la Diaspora Française ;
- Cent vingt cinq (125) délégations Ivoiriennes.

Le présent rapport mettra en relief les grandes articulations du Congrès.

I- OBJECTIFS DU CONGRES

Les objectifs du présent Congrès sont :

1 : Objectif général

Etablir un lien fort et permanent entre les acteurs sociaux du développement en Afrique

2 : Objectifs spécifiques

- Mutualiser les actions des ONG de développement sur le continent africain ;
- Mettre en œuvre des projets intégrés à l'échelle des pays d'Afrique ;
- Développer dans les frontières de chaque pays la gestion axée sur les résultats ;
- Doter les OSC d'Afrique des outils et des moyens de leur efficacité sur les questions panafricaines.

II- DEROULEMENT DU CONGRES

Le planning de déroulement du Congrès pendant ces deux (02) jours, permet de distinguer six (06) étapes : la cérémonie d'ouverture ; le panel ; la lecture, l'amendement et l'adoption de la charte ; l'élection ; les recommandations / décisions ; la cérémonie de clôture.

1: La cérémonie d'ouverture

La cérémonie d'ouverture s'est tenue dans la salle du pavillon d'honneur de l'INPHB et a été marquée par trois (03) interventions : du Professeur Augustin Adiman, Conseiller du Directeur Général de l'INPHB, de Monsieur Satigui Koné, Ivoirien et Président de la FEDOCI et de Docteur Abdoul Kader Moussa Diaby, Ivoirien vivant en France, cadre dans une société Française, Membre de la Société Civile Ivoirienne de la Diaspora en France et Président du Comité d'Organisation du Congrès.

Le Professeur Augustin Adiman, Représentant le Directeur Général de l'INPHB a souhaité la bienvenue aux congressistes et a par la suite, fait une brève présentation de l'INPHB. Pour lui, le choix de l'INPHB à accueillir les assises du Congrès, est un immense honneur pour la ville de Yamoussoukro et a estimé tout son souhait en comptant sur le professionnalisme de chaque délégation pour que les résultats escomptés du Congrès soient une réalité.

Monsieur Satigui Koné, a pour sa part, présenté le projet de création de l'organisation panafricaine dont il est l'initiateur tout en invitant toutes les délégations présentes à s'en approprier.

Madame Yassine Céline, Monsieur Samuel Kujembola et Me Paulette Oyane-Ondo respectivement au nom de la Diaspora, de l'Afrique Anglophone et Lusophone et de l'Afrique Francophone ont souhaité la bienvenue aux délégations.

Le cabinet Innov' Consulting Group, à travers son Responsable Communication Marketing et chargé d'affaire, Monsieur Coulibaly Seidou, a souhaité la bienvenue aux Congressistes. Il a également présenté son cabinet de formation et a émis le désir d'appuyer l'organisation faîtière panafricaine dans sa mission au niveau continental.

Quand à Dr Moussa Abdoul Kader Diaby, Président du Comité d'Organisation du Congrès, il a exprimé sa fierté pour le choix qui a été porté sur lui pour présider le Comité d'Organisation et a remercié tous les congressistes pour l'intérêt qu'ils ont pu accorder à l'organisation faîtière panafricaine qui va naître sur la terre natale de Son Excellence Feu Félix Houphouët Boigny, Premier Président de la République de Côte d'Ivoire.

Il a souligné l'importance d'une réflexion profonde sur la mise en place d'une telle faîtière et a émis le vœu de voir le présent congrès atteindre ses objectifs.

2: Le Panel

Le Panel s'est déroulé dans la salle du Pavillon d'honneur et deux (02) experts, à savoir, Dr Mamadou Pathé Diallo, Enseignant-Chercheur à la FMPOS de l'Université de Conakry (Guinée) et Dr Roger Toudie Gbohrou, Président du Comité de Pilotage de la Fondation CEIDA (Italie) l'ont animé, pendant trente (30) minutes. Il s'agissait de traiter le thème : **« L'importance d'une faîtière panafricaine pour relever le défi du développement en Afrique »**.

La modération du panel a été assurée par Monsieur Elysée N'Drin, de nationalité Ivoirienne.

Dr Mamadou Pathé Diallo a expliqué que les organisations de la société civile ont tout à gagner, et l'Afrique avec, à mettre sur pied une telle faîtière. Il a aussi noté que certes, l'initiative est bonne mais il faut tenir compte des pesanteurs politiques qui freinent l'intégration des Organisations de la société civile au sein de certains pays africains.

L'Organisation faîtière Panafricaine qui est mise en place à l'échelle du continent Africain doit impulser des projets intégrés où chaque pays aura, en fonction de ses spécificités, un rôle déterminé et déterminant.

En travaillant en réseaux sur tout le continent, les Organisations de la Société Civile deviendront des interlocuteurs fiables pour les partenaires au développement, a-t-il souligné.

Dr Roger Toudie Gbohoun a présenté la Fondation CEIDA et ses activités. La Fondation CEIDA (Conseil Economique et International de la Diaspora Africaine) est une Institution qui a été créée pour assister le continent africain dans tous les domaines du développement. «La Fondation CEIDA, selon lui, à travers l'Organisation Faïtière Panafricaine qui va naître, pourra mettre en œuvre son plan d'action dans chaque pays africain en prenant appui sur les Organisations de la Société Civile ».

Il a mentionné que sa structure travaillera en collaboration avec des banques internationales et qu'au moment opportun, il sera demandé aux Organisations de la Société Civile Africaine de proposer des projets sous la supervision de l'Organisation Faïtière Panafricaine, l'UAOD.

3: La lecture, l'amendement et l'adoption de la charte

Par consensus, les Congressistes ont élu un bureau du Congrès. Ainsi, **Monsieur Franck Hountondji**, de nationalité Béninoise a été choisi comme président du congrès. **Madame Clémentine Lougbo**, de nationalité Ivoirienne comme Première Vice Présidente et **Monsieur Sylvain Tchoou Akati**, de nationalité Togolaise Deuxième Vice Président.

Sous la houlette de ce bureau, les Congressistes ont décidé que les chefs de délégations de chaque pays présent, se retrouvent en conclave pour recevoir et traiter les dossiers de candidature à la présidence de l'UAOD.

Les autres congressistes ont procédé à la lecture, à l'amendement et à l'adoption de la charte de l'Organisation Faïtière Panafricaine.

4: L'élection du Président

Les chefs de délégations des pays, au terme de leur conclave, ont révélé qu'ils ont reçu un seul dossier de candidature à l'élection du président de l'UAOD.

Ainsi, Monsieur Satigui Koné, Sociologue, Ecrivain et Journaliste, de nationalité ivoirienne a été élu, à l'unanimité, Président de l'Union Africaine des ONG de Développement pour un mandat de cinq (05) ans.

5: Les recommandations / décisions

Au titre des recommandations, le Congrès a décidé que tous les pays Africains présents à Yamoussoukro soient reconnus Membres Fondateurs de l'UAOD. Il s'agit de la Côte d'Ivoire, du Burkina Faso, du Bénin, du Gabon, du Togo, de la Guinée, du Nigéria et du Mali.

Au titre des décisions, le Président de l'UAOD a procédé, conformément à la charte, à la nomination des Vice-Présidents du Conseil Exécutif comme suit :

- **Souleymane Drabo**, de nationalité Burkinabé, Vice-Président en charge de l'Afrique du Sahel et du Sahara;
- **Samuel Kolawolé Kujembola**, de nationalité Nigériane, Vice-Président en charge de l'Afrique Australe ;
- **Massinissa Sebaï**, de nationalité algérienne, Vice-président en charge de l'Afrique du Nord
- **Dr Mamadou Pathé Diallo**, de nationalité Guinéenne, Vice-Président en Charge de l'Afrique de l'Est ;
- **Me Paulette Oyane-Ondo**, de nationalité Gabonaise, Vice-Présidente en charge de l'Afrique Centrale ;
- **Mathieu Kakpo**, de nationalité Béninoise, Vice-Président en charge de l'Afrique de l'Ouest ;
- **Dr Moussa Abdoul Kader Diaby**, Vice-Président en charge de la Diaspora Africaine.

6: La Cérémonie de clôture

La cérémonie de clôture s'est tenue dans la salle du pavillon d'honneur de l'INPHB et a été marquée par trois (03) interventions : celles de Prof Augustin Adiman, Conseiller du Directeur Général de l'INPHB, de Dr Abdoul Kader Moussa Diaby, Ivoirien vivant en France, cadre dans une société Française, Membre de la Société Civile Ivoirienne de la Diaspora en France et Président du Comité d'Organisation du Congrès et de Monsieur Satigui Koné, Ivoirien et Président de l'UAOD (Union Africaine des ONG de Développement).

Avant le début des allocutions, le bureau du Congrès a lu le procès verbal des assises du Congrès et a investi officiellement le Président élu de l'UAOD.

Pr Augustin Adiman, Représentant le Directeur Général de l'INPHB a remercié les congressistes pour leur professionnalisme ainsi que pour l'atmosphère qui a prévalu tout au long du Congrès et a, par la suite, rassuré l'UOAD du soutien infailible de l'INPHB.

Dr Abdoul Kader Moussa Diaby, Président du Comité d'Organisation du Congrès, a noté que son intervention se fera en deux (02) étapes.

Il est revenu, dans un premier temps, sur les qualités du Président élu de l'UAOD et a invité tous les pays d'Afrique à lui faire confiance. Il a surtout montré comment les qualités du Président élu pourront être un atout considérable pour les Organisations de la Société Civile en Afrique et au niveau de la Diaspora.

Il a remercié tous les Congressistes pour leur sens de responsabilité et de maturité qui a régné durant le Congrès.

L'occasion a été donnée aux représentants(e)s des délégations de chaque pays de se succéder au pupitre pour remercier tous les congressistes et leur vision pour une Afrique rassemblée à travers les Organisations de la Société Civile.

Dr Kouyaté Karim de nationalité Ivoirienne et représentant la Fondation ADDEM, est venu spécialement à la cérémonie de clôture. Il a, au nom du Ministre Ivoirien Dosso Moussa, exprimé la joie qui anime le Ministre de voir à la tête de l'UAOD, l'Ivoirien Satigui Koné.

Il a par ailleurs noté que le Ministre Ivoirien Dosso Moussa et le gouvernement Ivoirien soutiennent l'Ivoirien Satigui Koné pour sa brillante élection à la tête de l'UAOD.

L'allocution la plus attendue était naturellement celle de l'Ivoirien Satigui Koné Président élu de l'UAOD.

Il a rendu hommage à quelques grandes figures de l'unité africaine : Patrice Lumumba, Docteur Kwamé N'Kruma, Félix Houphouët Boigny, Joseph Ki Zerbo, Muhammar Kadhafi, Nelson Mandela et bien d'autres.

Il a ensuite exhorté les congressistes à porter fièrement leur statut de citoyens africains en les remerciant pour avoir cru en ce projet de création de l'UAOD.

Pour lui, il est temps que l'Afrique aborde son ascendance en vue d'une émergence avec une nouvelle catégorie de citoyens.

« L'Afrique a beaucoup pleuré et continue de le faire... » Il a martelé qu'aucun pays d'Afrique ne peut devenir, tout seul, un îlot de prospérité si les autres pays doivent être plongés dans la misère ».

Le Président Satigui Koné pense qu'avec l'UAOD, cet instrument qui vient de voir le jour, les Organisations de la Société Civile Africaines peuvent réussir à transformer tous les rêves de l'Afrique et qu'il est temps de réfléchir ensemble sur l'avenir du continent et de son développement.

CONCLUSION

Le Congrès de Yamoussoukro a été effectivement un rassemblement de haut niveau, comme l'attestent la diversité des délégations, la pertinence des questions débattues, la qualité des résolutions nées des échanges entre les congressistes et la profondeur des engagements pris pour l'atteinte des objectifs de l'UAOD.

Le mécanisme de la mise en œuvre de l'UAOD sur tout le continent est paru comme la question centrale pour ce Congrès. Les réflexions ont donc essentiellement porté sur les voies et moyens pour repenser tout ce qui se passe en Afrique, et comment réinventer une autre Afrique plus digne et plus prospère.

Fait à Yamoussoukro le 19 août 2016

Le Président du Conseil Exécutif de l'UAOD



Satigui KONE